Décret N°

2012.026 du 19 mars 2012

Fraternité Justice Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Chargeant Monsieur Martial SOUNTON, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle (MRAI) de l'Intérim de Monsieur Babalola Jean-Michel ABIMBOLA Ministre de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, pour compter du Mardi 07 Février au Dimanche 19 Février 2012.

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT

- Vu la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu le décret n° 2012-004 du 24 Janvier 2012 portant composition du Gouvernement ;

## **DECRETE**

Article 1<sup>er</sup>: Pour la période du Mardi 07 Février au Dimanche 19 Février 2012, Monsieur Martial SOUNTON, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle (MRAI) est chargé de l'intérim de Monsieur Babalola Jean-Michel ABIMBOLA, Ministre de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, absent du territoire National.

Article 2: Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 mars 2012

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

## **AMPLIATIONS**

PR 6 – AN 4 – CS 2- CC 2 – HCJ 2- CES 2 – HAAC 2 – PM 4 – MEPN 4 – SGG 4 – DC/MIL 2 - MINISTERES : 29, DEPARTEMENTS 12- JO 1.

4

Off

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité Justice Travail

MINISTERE DE LA CULTURE, DE L'ALPHABETISATION, DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME

**CABINET** 

N° 6062/MCAAT/DC/SP-C

Cotonou, le 06 februer 2012

Le Ministre

**/-**)

Monsieur le Secrétaire Général du Gouvernement

Cotonou

**OBJET**: Intérim du Ministre de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'en raison d'une mission de prospection en Chine, que j'effectue du Mardi 07 Février au Dimanche 19 Février 2012, mon intérim sera assuré par Monsieur Martial SOUNTON, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle (MRAI).

Dans l'espoir que vous accuserez bonne réception de la présente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire Général, mes salutations distinguées.

DU SOUVERNEHENT
DY - 02- 2012
ABRIVEE No. 110

B. Jean-Michel H. ABIMBOLA

MINISTRE .

PJ: Décret d'Intérim